 Health Canada / Santé Canada	Title of publication-Titre de la publication <b>Bureau de la sécurité des produits</b> <b>Reference Manuel de référence</b> <b>Livre 5 - Politiques et procédures de laboratoire</b>	Page <b>M16-1</b>	Effective En vigueur 98-10-01
Chapter and/or Section;-Number and title-Chapitre ou section-Numéro et titre Partie B: Section des méthodes d'essai, Méthode M-16 <b>MÉTHODES D'ANALYSE DES LITS SUPERPOSÉS</b>			Amendment number-Numéro de la modification 14

## 1 SCOPE

- 1.1 Cette méthode contient des procédures servant à vérifier si les lits superposés satisfont les exigences de la norme F 1427-96 de l'ASTM et que les étiquettes et les documents d'instruction sont présentés dans les deux langues officielles. Le produit est évalué à l'aide des essais suivants :

### Section, méthode M16

### ASTM F 1427-96


6.1	Inspection de l'emballage	Aucune de spécifiée
6.2	Étiquette d'avertissement sur l'emballage	6.2.3
6.3	Documents d'instruction	7
6.4	Montage des lits selon les instructions fournies	5.1
6.5	Marquage et étiquetage	6.1, 6.2
6.6	Montage du lit supérieur sur le lit inférieur	4.1
6.7	Barres latérales	4.4
6.8	Échelles	4.7
6.9	Système de soutien de la base	4.3
6.10	Barrières de sécurité	4.5
6.11	Structures d'extrémité du lit	4.6
6.12	Dimensions et ajustement du matelas et de la base	4.2
6.13	Lits métalliques - Bâtis et fixations	4.8

## 2 DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- 2.1 Norme F 1427-96 de l'ASTM.  
 2.2 Lignes directrices facultatives de l'ISPA visant les dimensions des articles de literie.  
 2.3 Mode opératoire normalisé du bâti d'essai et du système de contrôle des lits superposés.

## 3 DÉFINITIONS

- 3.1 Se reporter à la section 3 de la norme F 1427-96 de l'ASTM pour une liste de définitions.  
 3.2 Partie intégrante - terme utilisé lorsqu'un élément d'un lit, comme une échelle, une barrière de sécurité, une base, etc. fait partie intégrante du lit ou est fixé de façon permanente à un autre élément de la structure du lit.  
 3.3 Traverse - un élément de support structural installé en sens transverse sur un ensemble de lits superposés.

 Health Canada / Santé Canada	Title of publication-Titre de la publication <b>Bureau de la sécurité des produits          Référence Manuel de référence          Livre 5 - Politiques et procédures de laboratoire</b>	Page <b>M16-2</b>	Effective En vigueur 98-10-01
Chapter and/or Section;-Number and title-Chapitre ou section-Numéro et titre <b>Partie B: Section des méthodes d'essai, Méthode M-16          MÉTHODES D'ANALYSE DES LITS SUPERPOSÉS</b>			Amendment number-Numéro de la modification 14

#### 4 ÉCHANTILLONNAGE

- 4.1 Les procédures d'essai ci-comprises doivent être exécutées sur un seul spécimen reçu en bon état.

#### 5 APPAREILS

- 5.1 Pied à coulisse ou autre dispositif de mesure convenable.
- 5.2 Ruban-mesure.
- 5.3 Loupe micrométrique.
- 5.4 Outils de montage recommandés par le fabricant du produit.
- 5.5 Cale d'aluminium dont les dimensions minimales sont de 150 mm x 50 mm x 2 mm d'épaisseur (6 po x 2 po x 5/64 po).
- 5.6 Bloc trapézoïdal (illustré à la figure 1 de la norme F 1427-96 de l'ASTM).
- 5.7 Dynamomètre(s) pouvant mesurer des forces de 148 N (33 lb), 200 N (45 lb) et 300 N (67 lb).
- 5.8 Chronomètre.
- 5.9 Poids de 102,2 kg (225 lb).
- 5.10 Appareil de levage pouvant soulever et abaisser une charge de 181,4 kg (400 lb).
- 5.11 Matelas et base standards.
- 5.12 Sphère de 230 mm (9 pouces) ou l'équivalent.
- 5.13 Feuille de contreplaqué de 483 mm x 940 mm x 19 mm d'épaisseur (19 po x 37 po x 3/4 po).
- 5.14 Poids de 181,4 kg (400 lb).
- 5.15 Poids de 75,0 kg (165 lb).
- 5.16 Bâti d'essai des lits superposés.


#### 6 PROCÉDURES D'ESSAI

##### 6.1 Inspection de l'emballage et du produit

(Pas une exigence de la norme F 1427-96 de l'ASTM)

- 6.1.1 Cette section sert à déterminer si le produit ou son contenant sont endommagés.
- 6.1.2 Vérifier si l'emballage du produit est endommagé. Noter les observations.
- 6.1.3 Ouvrir les boîtes contenant le produit. En enlevant le contenu des boîtes, noter les boîtes qui contiennent les structures d'extrémité du lit et les marquer. Vérifier si le produit est endommagé et noter les observations.


##### 6.2 Étiquetage d'avertissement sur l'emballage

 Health Canada / Santé Canada	Title of publication-Titre de la publication <b>Bureau de la sécurité des produits          Reference Manuel de référence          Livre 5 - Politiques et procédures de laboratoire</b>	Page <b>M16-3</b>	Effective En vigueur 98-10-01
Chapter and/or Section;-Number and title-Chapitre ou section-Numéro et titre <b>Partie B: Section des méthodes d'essai, Méthode M-16          MÉTHODES D'ANALYSE DES LITS SUPERPOSÉS</b>			Amendment number-Numéro de la modification 14

- 6.2.1 Cette section sert à déterminer si l'étiquette d'avertissement satisfait les exigences de la section 6.2.3 de la norme F 1427-96 de l'ASTM.
- 6.2.2 Repérer l'étiquette d'avertissement sur l'emballage du produit. Déterminer si l'étiquette d'avertissement et les spécifications relatives aux dimensions du matelas figurent sur au moins une surface et à un bout de l'emballage contenant les extrémités du lit et si les lettres sont conformes aux spécifications relatives aux dimensions des lettres de la section 6.2.3 de la norme F 1427-96 de l'ASTM. Noter tous les emplacements de l'étiquette d'avertissement s'il y a lieu, et tout désaccord avec les exigences mentionnées ci-dessus.
- 6.2.3 Comparer les renseignements inscrits sur l'étiquette d'avertissement aux exigences mentionnées à la section 6.2 et illustrées aux figures 3a) et 3b) de la norme F 1497-96 de l'ASTM. Noter tout désaccord.
- 6.2.4 Vérifier si le texte de l'étiquette d'avertissement est présenté dans les deux langues officielles.  
(Pas une exigence de la norme F 1427-96 de l'ASTM)
- 6.2.5 **Permanence de l'étiquette d'avertissement**
  - 6.2.5.1 Si l'emballage du produit contient une étiquette d'avertissement, essayer d'enlever l'étiquette sans utiliser d'outils à main ou de solvants. Noter si l'étiquette est endommagée, se déchire ou se détache.  
(Selon la section 3.1.11 de la norme F 1427-96 de l'ASTM).  
(Pas une exigence de la norme F 1427-96 de l'ASTM)

### 6.3 Documents d'instruction

- 6.3.1 Cette section sert à déterminer si les instructions imprimées qui accompagnent l'ensemble de lits superposés (si présentes) comprennent les détails précisés à la section 7 de la norme F 1427-96 de l'ASTM.
- 6.3.2 Repérer les instructions imprimées qui accompagnent l'ensemble de lits superposés et déterminer si elles contiennent les renseignements suivants (selon les spécifications de la section 7 de la norme F 1427-96 de l'ASTM) :
  - 6.3.2.1 Toutes les pièces et tous les outils nécessaires pour monter l'ensemble de lits superposés doivent être compris dans les documents d'instruction. Recueillir et classer toutes les pièces et les outils fournis (ou recommandés) par le fabricant. Vérifier si les pièces et les outils devant être fournis par le fabricant sont présents. Noter tout désaccord.

 Health Canada / Santé Canada	Title of publication-Titre de la publication <b>Bureau de la sécurité des produits          Référence Manuel de référence          Livre 5 - Politiques et procédures de laboratoire</b>	Page <b>M16-4</b>	Effective En vigueur 98-10-01
Chapter and/or Section;-Number and title-Chapitre ou section-Numéro et titre <b>Partie B: Section des méthodes d'essai, Méthode M-16          MÉTHODES D'ANALYSE DES LITS SUPERPOSÉS</b>			Amendment number- Numéro de la modification 14

6.3.2.1.1 Vérifier si la liste de pièces et la liste d'outils sont toutes les deux fournies dans les deux langues officielles.  
(Pas une exigence de la norme F 1427-96 de l'ASTM)

6.3.2.2 Les documents d'instruction devraient contenir des schémas détaillés illustrant précisément la façon de monter les lits, incluant les instructions pour effectuer :

- i) le montage des structures d'extrémité des lits;
- ii) la fixation des barres latérales;
- iii) l'installation du système de soutien du matelas ou de la base;
- iv) le montage du lit supérieur sur le lit inférieur (s'il y a lieu);
- v) la fixation de la barrière (ou des barrières) de sécurité (s'il y a lieu);
- vi) la fixation de l'échelle (ou des échelles) s'il y a lieu.

Noter la présence ou l'absence de schémas et d'instructions.

6.3.2.2.1 Déterminer si :

- i) le lit supérieur peut se détacher du lit inférieur;
- ii) la barrière (ou les barrières) de sécurité fait partie intégrante de la structure;
- iii) l'échelle fait partie intégrante de la structure.


Noter les observations.

6.3.2.2.2 Vérifier si les schémas et les instructions sont imprimés dans les deux langues officielles.  
(Pas une exigence de la norme F 1427-96 de l'ASTM)

6.3.2.3 Les dimensions nominales du matelas et de la base doivent être indiquées. Les dimensions peuvent être indiquées numériquement (longueur, largeur et épaisseur) ou selon le type (jumeau, double, etc.). Noter la présence ou l'absence des dimensions du matelas et de la base (si la base ne fait pas partie intégrante du lit). Repérer et noter, s'il y a lieu, les épaisseurs maximales du matelas et de la base indiquées, ainsi que l'épaisseur maximale de matelas qui assurera le respect de la section 4.5.3 de la norme F 1427-96 de l'ASTM.

6.3.2.3.1 Vérifier si les renseignements concernant les dimensions nominales du matelas et de la base sont présentés dans les deux langues officielles.  
(Pas une exigence de la norme F 1427-96 de l'ASTM)

6.3.2.4 Les documents doivent contenir un énoncé à l'égard des pièces de rechange qui satisfait les exigences de la section 7.5 de la norme F 1427-96 de l'ASTM. Noter tout désaccord.

 Health Canada / Santé Canada	Title of publication-Titre de la publication <b>Bureau de la sécurité des produits          Reference Manuel de référence          Livre 5 - Politiques et procédures de laboratoire</b>	Page <b>M16-5</b>	Effective En vigueur 98-10-01
Chapter and/or Section;-Number and title-Chapitre ou section-Numéro et titre <b>Partie B: Section des méthodes d'essai, Méthode M-16          MÉTHODES D'ANALYSE DES LITS SUPERPOSÉS</b>			Amendment number-Numéro de la modification 14

6.3.2.4.1 Vérifier si l'énoncé à l'égard des pièces de rechange est présenté dans les deux langues officielles.  
(Pas une exigence de la norme F 1427-96 de l'ASTM)

6.3.2.5 Les documents doivent comprendre les avis de sécurité mentionnés à la section 7.6 de la norme F 1427-96 de l'ASTM. Vérifier si les avis sont présents et noter tout désaccord.


6.3.2.5.1 Vérifier si les avis de sécurité sont présentés dans les deux langues officielles.  
(Pas une exigence de la norme F 1427-96 de l'ASTM)

#### 6.4 Montage des lits selon les instructions fournies

- 6.4.1 Cette section sert à déterminer si la liste d'outils, les instructions de montage et les pièces fournies suffisent pour monter le produit selon les directives de la section 5.1 de la norme F 1427-96 de l'ASTM.
- 6.4.2 Avant de monter les lits, mesurer le diamètre de tous les boulons utilisés pour fixer les barres latérales aux structures d'extrémité du lit. Noter les résultats à la section 6.7.2.2 (barres latérales boulonnées).
- 6.4.3 Monter le produit à l'aide des outils recommandés par le fabricant et selon les instructions.
- 6.4.4 Vérifier si la liste d'outils est présente et si tel est le cas, que les outils recommandés conviennent bien au montage du produit. Noter tout désaccord.  
(Pas une exigence de la norme F 1427-96 de l'ASTM)
- 6.4.5 Vérifier si les pièces fournies sont suffisantes pour monter le produit selon les documents d'instruction. Noter tout désaccord.  
(Pas une exigence de la norme F 1427-96 de l'ASTM)
- 6.4.6 Noter tout autre commentaire concernant le montage du produit (c.-à-d., si les documents d'instruction étaient faciles à comprendre et contenaient suffisamment de renseignements pour monter le lit correctement, etc.)  
(Pas une exigence de la norme F 1427-96 de l'ASTM)

#### 6.5 Marquage et étiquetage

- 6.5.1 Cette section sert à déterminer si l'étiquetage du produit est conforme aux sections 6.1, 6.2 et 3.1.11 de la norme F 1427-96 de l'ASTM.

 Health Canada / Santé Canada	Title of publication-Titre de la publication <b>Bureau de la sécurité des produits          Référence Manuel de référence          Livre 5 - Politiques et procédures de laboratoire</b>	Page <b>M16-6</b>	Effective / En vigueur 98-10-01
Chapter and/or Section;-Number and title-Chapitre ou section-Numéro et titre <b>Partie B: Section des méthodes d'essai, Méthode M-16          MÉTHODES D'ANALYSE DES LITS SUPERPOSÉS</b>			Amendment number- Numéro de la modification 14

## 6.5.2 Étiquettes du fabricant, du distributeur et du commerçant

6.5.2.1 Déterminer la présence ou l'absence de toute étiquette commerciale et indiquer leur emplacement s'il y a lieu.

6.5.2.2 Si le produit porte une étiquette, déterminer si elle contient les renseignements suivants :

- i) Nom (fabricant, distributeur ou commerçant);
- ii) Ville;
- iii) Province/État;
- iv) Date de fabrication (année/mois).

Noter les renseignements mentionnés ci-dessus et indiquer s'il manque des renseignements.

6.5.2.3 Si le produit porte une telle étiquette, essayer de l'enlever manuellement sans l'aide d'outils à main ou de solvants. Noter si l'étiquette est endommagée, se déchire ou se détache.

## 6.5.3 Étiquette d'avertissement sur le produit


6.5.3.1 Déterminer si la base fait partie intégrante de la structure du lit. Noter le genre de base dont il s'agit (partie intégrante ou non).

6.5.3.2 Repérer et déterminer si le produit porte une étiquette d'avertissement appropriée, telle que mentionnée à la section 6.2 et illustrée aux figures 3a) et 3b) de la norme F 1497-96 de l'ASTM. Noter la présence ou l'absence de l'étiquette d'avertissement. Vérifier le contenu de l'étiquette d'avertissement et noter tout désaccord.

6.5.3.3 Déterminer si l'étiquette satisfait les exigences relatives au genre de caractères à utiliser, à la grandeur de lettres et à l'utilisation de lettres majuscules et minuscules, mentionnées à la section 6.2.2 de la norme F 1497-96 de l'ASTM. Noter tout désaccord.

Remarque : Lorsqu'on utilise des lettres minuscules, la grandeur des lettres est déterminée en mesurant la hauteur du « l » minuscule, ou d'une autre lettre pleine hauteur similaire.

6.5.3.4 Noter le nombre et l'emplacement de toutes les étiquettes d'avertissement apposées sur le produit (noter si l'étiquette fait face à l'intérieur ou à l'extérieur du lit). Mesurer et noter la hauteur de l'étiquette mesurée à partir de la base, s'il y a lieu, ou du support de la base du matelas.

 Health Canada / Santé Canada	Title of publication-Titre de la publication <b>Bureau de la sécurité des produits          Référence Manuel de référence          Livre 5 - Politiques et procédures de laboratoire</b>	Page <b>M16-7</b>	Effective En vigueur 98-10-01
Chapter and/or Section;-Number and title-Chapitre ou section-Numéro et titre <b>Partie B: Section des méthodes d'essai, Méthode M-16          MÉTHODES D'ANALYSE DES LITS SUPERPOSÉS</b>			Amendment number-Numéro de la modification 14

6.5.3.5 Si le produit contient une étiquette d'avertissement, essayer de l'enlever manuellement sans l'aide d'outils à main ou de solvants. Noter si l'étiquette est endommagée, se déchire ou se détache.

6.5.3.6 Vérifier si les renseignements contenus dans l'étiquette d'avertissement sont présentés dans les deux langues officielles et noter tout désaccord. (Pas une exigence de la norme F 1427 de l'ASTM)

## 6.6 Montage du lit supérieur sur le lit inférieur

(Sans objet si les structures d'extrémité du lit sont fabriquées en une seule pièce).

6.6.1 Cette section contient la marche à suivre pour déterminer la hauteur minimum que l'on doit soulever le lit supérieur pour le dégager du lit inférieur, selon les exigences de la section 4.1 de la norme F 1427-96 de l'ASTM.

6.6.2 En faisant face au côté longitudinal des lits superposés, avec la tête des lits à la gauche, marquer le coin à votre gauche et le plus près de vous en le désignant le coin 1 et marquer progressivement les autres coins en sens inverse horaire (les coins 2, 3 et 4 respectivement).

6.6.3 Déterminer si le produit est muni d'un mécanisme de fixation pour empêcher le dégagement involontaire du lit supérieur. Noter la présence d'un tel mécanisme de fixation et du genre dont il s'agit.


6.6.4 Si le produit n'est pas muni d'un mécanisme de fixation, déterminer la hauteur dont il faut soulever le lit supérieur pour le dégager du lit inférieur à chacun des quatre coins. Suivre une des procédures, soit Goupilles ou goujons (section 6.6.4.1), soit Gaines et tubes (section 6.6.4.2), selon la configuration.

### 6.6.4.1 Goupilles ou goujons

6.6.4.1.1 Détacher le lit supérieur du lit inférieur à un des points de fixation. Avec le goujon ou la goupille dans la colonne du lit inférieur, insérer la cale d'aluminium entre le dessus du goujon et le dessous de la colonne du lit supérieur.

6.6.4.1.2 Mesurer et noter la distance entre le dessous de la cale d'aluminium et le dessus de la colonne du lit inférieur. Enlever la cale.

6.6.4.1.3 Avec le goujon dans la colonne du lit supérieur, insérer la cale d'aluminium entre le dessous du goujon et le dessus de la colonne du lit inférieur.

 Health Canada / Santé Canada	Title of publication-Titre de la publication <b>Bureau de la sécurité des produits          Référence Manuel de référence          Livre 5 - Politiques et procédures de laboratoire</b>	Page <b>M16-8</b>	Effective En vigueur 98-10-01
Chapter and/or Section;-Number and title-Chapitre ou section-Numéro et titre <b>Partie B: Section des méthodes d'essai, Méthode M-16          MÉTHODES D'ANALYSE DES LITS SUPERPOSÉS</b>			Amendment number-Numéro de la modification 14

6.6.4.1.4 Mesurer et noter la distance entre le dessus de la cale d'aluminium et le dessous de la colonne du lit supérieur, au niveau de la goupille ou du goujon.

Répéter cette procédure (sections 6.6.4.1.1 à 6.6.4.1.4) à tous les points de fixation.

#### 6.6.4.2 Gaines et tubes

6.6.4.2.1 Tracer une ligne sur le tube inférieur de la colonne du lit, lorsque celui-ci est monté, où le bord inférieur du tube supérieur s'arrête.

6.6.4.2.2 Détacher le lit supérieur du lit inférieur à un des points de fixation. Mesurer et noter la distance entre la ligne tracée et le dessus du tube inférieur.

Répéter cette procédure (sections 6.6.4.2.1 à 6.6.4.2.4) à tous les points de fixation.

### 6.7 Barres latérales

6.7.1 Cette section sert à déterminer si les barres latérales fournies avec le produit satisfont les exigences de la section 4.4 de la norme F 1427-96 de l'ASTM.

#### 6.7.2 Barres latérales boulonnées

6.7.2.1 Noter le nombre de boulons utilisé pour fixer les barres latérales à chaque coin.


6.7.2.2 Mesurer et noter le diamètre de tous les boulons utilisés pour fixer les barres latérales à chaque coin.  
Remarque : Cette procédure aurait dû être exécutée à la section 6.4.2.

6.7.2.3 Si les lits superposés sont fabriqués de bois et si l'on utilise deux boulons, mesurer et noter l'espace entre les boulons (centre à centre) à chacun des quatre coins.

6.7.2.4 Mesurer et noter la longueur et l'emplacement de toute partie filetée du boulon qui est exposée à chacun des quatre coins.

#### 6.7.3 Barres latérales à crochets



 Health Canada Santé Canada	Title of publication-Titre de la publication <b>Bureau de la sécurité des produits          Référence Manuel de référence          Livre 5 - Politiques et procédures de laboratoire</b>	Page <b>M16-9</b>	Effective En vigueur 98-10-01
Chapter and/or Section;-Number and title-Chapitre ou section-Numéro et titre <b>Partie B: Section des méthodes d'essai, Méthode M-16          MÉTHODES D'ANALYSE DES LITS SUPERPOSÉS</b>			Amendment number- Numéro de la modification 14

6.7.3.1 Pour chaque barre latérale, déterminer s'il faut une action additionnelle, en plus d'une force vers le haut, pour la dégager de la structure d'extrémité du lit. (Par action additionnelle on entend dévisser un boulon, etc.) Noter le nombre d'actions nécessaires pour détacher chaque barre latérale de la structure d'extrémité du lit.

#### 6.7.4 **Fixations des barres latérales (intégrité de la structure)**

6.7.4.1 Exécuter la procédure mentionnée à la section 5.4 de la norme F 1427-96 de l'ASTM pour chacune des barres latérales. Noter les résultats.

### 6.8 **Échelles**

6.8.1 Cette section sert à déterminer si l'échelle fournie avec le produit satisfait les exigences de la section 4.7 de la norme F 1427-96 de l'ASTM.

6.8.2 Déterminer si une échelle était fournie avec le produit. Noter la présence ou l'absence d'une échelle.


6.8.3 Déterminer le moyen utilisé pour fixer l'échelle au produit. Noter si l'échelle fait partie intégrante de la structure d'extrémité ou de la barre de sécurité du lit. Dans le cas contraire, manipuler l'échelle afin d'essayer de la détacher, de la repositionner ou de l'incliner. Noter si le moyen utilisé pour fixer l'échelle empêche le détachement, l'inclinaison ou le repositionnement accidentel pendant son utilisation.

6.8.4 Mesurer l'espacement vertical entre les éléments suivants :

- i) le plancher (F) et le dessus de la première marche (1s) et l'espace entre toutes les autres marches, c'est-à-dire du dessus d'une marche au dessus de la suivante;
- ii) le plancher et le dessous de la première marche et l'espace entre toutes les autres marches, c'est-à-dire, du dessus d'une marche au dessous de la suivante.

Noter tous les espacements sous forme F-1s, 1s-2s, dernière marche (Ls) jusqu'à toutes les autres structures au-dessus de la dernière marche pouvant être utilisées comme un barreau.


6.8.5 Noter si le lit contient des éléments pouvant réduire l'espacement vertical réel de l'échelle.  
 (Pas une exigence de la norme F 1427 de l'ASTM)

 Health Canada / Santé Canada	Title of publication-Titre de la publication <b>Bureau de la sécurité des produits          Référence Manuel de référence          Livre 5 - Politiques et procédures de laboratoire</b>	Page <b>M16-10</b>	Effective / En vigueur 98-10-01
Chapter and/or Section;-Number and title-Chapitre ou section-Numéro et titre <b>Partie B: Section des méthodes d'essai, Méthode M-16          MÉTHODES D'ANALYSE DES LITS SUPERPOSÉS</b>			Amendment number- Numéro de la modification 14

- 6.8.6 Détermine la largeur de l'espacement de l'échelle en mesurant la distance minimale entre les montants de l'échelle (la distance entre les surfaces internes des montants). Noter la distance mesurée.
- 6.8.7 Noter si la structure des lits superposés contient un élément qui réduit l'espacement latéral (largeur) réel de l'échelle.  
(Pas une exigence de la norme F 1427 de l'ASTM)

## 6.9 Système de soutien de la base


- 6.9.1 Cette section sert à déterminer si l'espacement des traverses, l'intégrité mécanique et l'assise du matelas et de la base satisfont les exigences de la section 4.3 de la norme F 1427-96 de l'ASTM.
- 6.9.2 Noter le nombre de traverses compris dans le système de soutien de la base pour le lit supérieur ainsi que pour le lit inférieur. Si le lit se sépare longitudinalement (c.-à-d. qu'il s'agit de lits superposés de style futon ou à base pliante), noter ce fait et le nombre de traverses de chaque côté de la séparation.
- 6.9.3 Mesurer la distance entre les traverses adjacentes et entre la structure d'extrémité du lit et la traverse la moins éloignée. Noter les distances mesurées.
- 6.9.4 Déterminer si l'on peut dégager le système de soutien de la base sans défaire un dispositif de fixation ni utiliser d'outils à main. Noter les observations.
- 6.9.5 Exécuter la procédure présentée à la section 5.3 de la norme F 1427-96 de l'ASTM afin de déterminer l'intégrité structurale du système de soutien de la base. Noter les résultats.
- 6.9.6 Déterminer l'efficacité du système de soutien de la base à retenir le matelas et la base en position horizontale en plaçant un matelas et une base sur le lit supérieur de l'ensemble de lits superposés et en les manipulant. Noter les observations.  
  
Remarque : Si l'ensemble de lits superposés ne comprend aucun matelas ou base, utiliser le matelas ou la base « du laboratoire » réservés à cet effet et noter si on les a utilisés.
- 6.9.7 Déterminer si les manipulations ont laissé des ouvertures de plus de 3,5 po. Noter les observations.  
(Pas une exigence de la norme F 1427 de l'ASTM)

 Health Canada / Santé Canada	Title of publication-Titre de la publication <b>Bureau de la sécurité des produits          Référence Manuel de référence          Livre 5 - Politiques et procédures de laboratoire</b>	Page <b>M16-11</b>	Effective / En vigueur 98-10-01
Chapter and/or Section;-Number and title-Chapitre ou section-Numéro et titre <b>Partie B: Section des méthodes d'essai, Méthode M-16          MÉTHODES D'ANALYSE DES LITS SUPERPOSÉS</b>			Amendment number- Numéro de la modification 14

6.9.8 Déterminer si le système de soutien de la base empêche le matelas et la base de tomber dans l'espace au-dessus du lit inférieur ou au plancher lorsque l'on manipule le matelas ou la base. Noter les observations.

## 6.10 Barrières de sécurité

- 6.10.1 Cette méthode sert à déterminer si le produit comprend des barrières de sécurité et si celles-ci satisfont les exigences de la section 4.5 de la norme F 1427-96 de l'ASTM.
- 6.10.2 Mesurer la distance entre le plancher au-dessous de la base supérieure ou, s'il n'y a pas de base, au-dessus du support de la base du matelas supérieur. Noter la hauteur mesurée.
- 6.10.3 Compter et noter le nombre de barrières de sécurité fournies avec le produit.
- 6.10.4 Déterminer si on utilise un dispositif de fixation pour joindre la barrière (ou les barrières) de sécurité à la structure du lit. Noter la présence ou l'absence d'un dispositif de fixation.
- 6.10.5 Si on n'utilise pas de dispositif de fixation, déterminer s'il est possible d'enlever la barrière (ou les barrières) involontairement en appliquant des forces séquentielles et dans différentes directions. Noter si l'on peut détacher la barre (ou les barrières) de sécurité et la direction de la force appliquée (ou les directions des forces appliquées).
- 6.10.6 Pour chaque barrière de sécurité, mesurer la hauteur verticale entre le bord supérieur de la barrière de sécurité et le dessus de la base (s'il y a lieu) ou le dessus du support de la base du matelas. Noter la hauteur et préciser s'il s'agit de la distance mesurée à partir de la base ou du support de la base du matelas.
- 6.10.7 Noter l'épaisseur maximale de matelas recommandée par le fabricant, s'il y a lieu. (Noter si le fabricant ne mentionne aucune épaisseur maximale).
- 6.10.8 Avec aucun matelas sur les lits superposés, effectuer l'essai présenté à la section 5.5 de la norme F 1427-96 de l'ASTM. Noter l'emplacement et la dimension de toute ouverture en dessous du bord supérieur de la barrière (ou des barrières) de sécurité qui laisse passer le bloc trapézoïdal, et noter la force utilisée lorsque le bloc trapézoïdal est passé par l'ouverture (ou les ouvertures).
- 6.10.9 Noter si une ou plusieurs barrières ne franchissent pas tout l'espace jusqu'à l'extrémité du lit ou si elles franchissent complètement l'espace entre les extrémités du lit.

 Health Canada / Santé Canada	Title of publication-Titre de la publication <b>Bureau de la sécurité des produits          Référence Manuel de référence          Livre 5 - Politiques et procédures de laboratoire</b>	Page <b>M16-12</b>	Effective En vigueur 98-10-01
Chapter and/or Section;-Number and title-Chapitre ou section-Numéro et titre <b>Partie B: Section des méthodes d'essai, Méthode M-16          MÉTHODES D'ANALYSE DES LITS SUPERPOSÉS</b>			Amendment number-Numéro de la modification 14

6.10.10 S'il y a de l'espace entre la barrière de sécurité et la structure d'extrémité du lit, mesurer et noter la distance entre l'extrémité de la barrière de sécurité et la structure d'extrémité du lit à tous les coins où il y a un espace.

### 6.11 Structures d'extrémité du lit

6.11.1 Cette section sert à déterminer si les structures d'extrémité du lit protègent adéquatement l'occupant contre les chutes et le coincement, selon la section 4.6 de la norme F 1427-96 de l'ASTM.

6.11.2 Effectuer les essais présentés à la section 5.6.1 de la norme F 1427-96 de l'ASTM afin de déterminer s'il y a des ouvertures dans la structure d'extrémité du lit supérieur qui sont situées au-dessus du système de soutien de la base. Noter l'emplacement et la largeur de toute ouverture dans laquelle on peut faire passer entièrement le bloc trapézoïdal.

6.11.3 Effectuer l'essai présenté à la section 5.6.2 de la norme F 1427-96 de l'ASTM afin de déterminer s'il y a des ouvertures dans la structure d'extrémité du lit inférieur. Noter l'emplacement et la largeur de toute ouverture dans laquelle on peut faire passer entièrement le bloc trapézoïdal.  
 Remarque : La deuxième partie de l'essai (section 5.6.2.2 de la norme F 1427-96 de l'ASTM) exige que le matelas et la base soient installés sur le produit.


6.11.4 Mesurer la hauteur entre le bord supérieur des structures d'extrémité du lit supérieur sur au moins 50 % de la distance entre les deux colonnes à la tête et au pied du lit supérieur et le dessus de la base (s'il y a lieu) ou le dessus du support de la base du matelas. Noter la distance mesurée et préciser s'il s'agit de la hauteur mesurée à partir de la base ou du support de la base du matelas.

### 6.12 Ajustement et dimensions du matelas et de la base

6.12.1 Cette section sert à déterminer si les dimensions du matelas et de la base recommandées par le fabricant produisent des ouvertures qui exposent l'occupant au risque de coincement, selon les spécifications de la section 4.2 de la norme F 1427-96 de l'ASTM.

6.12.2 Déterminer si le produit comprend un matelas et une base (s'il y a lieu). Mesurer et noter les dimensions du matelas si le produit en comprend un.

6.12.3 Mesurer et noter les dimensions de la base si le produit en comprend une. (NE PAS prendre de mesures si la base fait partie intégrante de la structure.)

 Health Canada / Santé Canada	Title of publication-Titre de la publication <b>Bureau de la sécurité des produits          Référence Manuel de référence          Livre 5 - Politiques et procédures de laboratoire</b>	Page <b>M16-13</b>	Effective En vigueur 98-10-01
Chapter and/or Section;-Number and title-Chapitre ou section-Numéro et titre <b>Partie B: Section des méthodes d'essai, Méthode M-16          MÉTHODES D'ANALYSE DES LITS SUPERPOSÉS</b>			Amendment number-Numéro de la modification 14

6.12.4 Placer le matelas et/ou la base (s'il y a lieu) fournis avec le produit sur le lit supérieur.

Si le produit ne comprend pas de matelas ou de base, placer le matelas et/ou la base « du laboratoire » sur les lits superposés. Mesurer et noter les dimensions du matelas et/ou de la base « du laboratoire ».

6.12.5 Insérer le bloc trapézoïdal dans toute ouverture entre la structure d'extrémité intérieure du lit et les bords du matelas et de la base, conformément à la section 4.2 de la norme F 1427-96 de l'ASTM, et effectuer l'essai décrit dans les sections 5.2.1 à 5.2.3 de la norme F 1427-96 de l'ASTM.

6.12.5.1 Mesurer et noter la largeur et l'emplacement de toute ouverture dans laquelle on peut faire passer le bloc trapézoïdal en le FORÇANT. Noter également la force utilisée pour faire passer bloc trapézoïdal.

Remarque : L'utilisation de la base et du matelas « du laboratoire » peut avoir des répercussions sur l'essai du bloc trapézoïdal.

### 6.13 Lits métalliques : Bâtis et fixations

6.13.1 Cette section sert à déterminer l'intégrité mécanique du bâti et des fixations des lits superposés conformément à la section 4.8 de la norme F 1427-96 de l'ASTM.


6.13.2 Effectuer l'essai décrit à la section 5.7.1.1 de la norme F 1427-96 de l'ASTM et en se reportant à la procédure normalisée du bâti d'essai et du système de contrôle des lits superposés. Noter le nombre de poussées appliquées et décrire tout dommage ou toute pièce qui s'est détachée.

6.13.3 Effectuer l'essai décrit à la section 5.7.2 de la norme F 1427-96 de l'ASTM. Noter et décrire tout dommage ou toute pièce qui s'est détachée.

## 7 PROCÉDURES D'ASSURANCE DE LA QUALITÉ ET DE MAÎTRISE DE LA QUALITÉ

7.1 S'assurer que tous les instruments de mesure fonctionnent bien et qu'ils sont étalonnés selon les directives présentées dans la marche à suivre normalisée.

7.2 La section sur la maîtrise de la qualité est en cours de rédaction et sera rajoutée à une version révisée de la méthode lorsqu'elle sera terminée.

 Health Canada / Santé Canada	Title of publication-Titre de la publication <b>Bureau de la sécurité des produits          Reference Manuel de référence          Livre 5 - Politiques et procédures de laboratoire</b>	Page <b>M16-14</b>	Effective / En vigueur 98-10-01
Chapter and/or Section;-Number and title-Chapitre ou section-Numéro et titre <b>Partie B: Section des méthodes d'essai, Méthode M-16          MÉTHODES D'ANALYSE DES LITS SUPERPOSÉS</b>			Amendment number- / Numéro de la modification 14

## 8 RAPPORT D'ESSAI

8.1 Le rapport d'essai doit comprendre les informations suivantes :

- 8.1.1 Une description du produit, incluant la marque, le style, le pays d'origine, la grandeur, le CUP et le matériel de construction des lits superposés (bois ou métal).
- 8.1.2 Les résultats des essais décrits à la section 6 de la présente méthode d'essai.
- 8.1.3 Le nom et la signature de l'analyste.
- 8.1.4 La signature de la personne chargée de la révision.